

Le recours de plein contentieux

Par boussariade, le 02/11/2015 à 05:44

Bonjour à tous et à toutes

Le recours de plein contentieux est -il soumis au même délai que le recours pour excès de pouvoir c'est à dire 2 mois??

Merci d'avance

Par Emillac, le 02/11/2015 à 09:12

Bonjour,

Et en cherchant bien sur internet, vous n'avez pas trouvé?

[smile25]